



COMMISSION ROYALE DES MONUMENTS ET DES SITES  
KONINKLIJKE COMMISSIE VOOR MONUMENTEN EN LANDSCHAPPEN

**Commune de Watermael-Boitsfort**  
Service de l'Urbanisme  
**Madame Marie-Noëlle STASSART**  
Place Antoine Gilson, 1  
B - 1170 BRUXELLES

V/Réf. : URB/3324 (corr. : R. Snaps)

N/Réf. : AA/EB/**WMB20213\_646\_Berensheide\_77**

Annexe : 1 dossier

Bruxelles, le

Objet : WATERMAEL-BOITSFORT. Berensheide, 77.

Demande de permis d'urbanisme portant sur l'installation de 12 panneaux photovoltaïques sur le toit d'une maison unifamiliale.

**Avis de la CRMS**

Madame l'Échevine,

En réponse à votre courrier du 23/10/2019, reçu le 24/10/2019, nous vous communiquons ***l'avis*** formulé par notre Assemblée en sa séance du 06/11/2019.

Étendue de la protection

Le bien concerné par la demande se trouve partiellement dans la zone de protection des cités-jardins Logis et Floréal classées comme ensemble. Cette zone est également inscrite comme ZICHEE au PRAS.

Analyse de la demande

Cette demande s'inscrit dans une démarche partagée par plusieurs résidents du Clos Hans et Berensheide qui désirent placer des panneaux photovoltaïques sur la couverture en tuiles rouges de leurs habitations. Dans ce cas précis, il s'agirait d'un total de 12 panneaux mesurant chacun 1 x 1,7 m. Ils recouvriraient donc une surface de 20,4 m<sup>2</sup>. 10 seraient installés côté jardin (sud-est) et 2 côté façade latérale droite (sud-ouest). Les panneaux ont une épaisseur de 4 cm et ne déborderaient donc pas du toit.

Avis

D'un point de vue patrimonial, la CRMS ne formule **aucune remarque** sur cette intervention qui ne nuit pas aux vues vers et depuis l'ensemble classé.

Veillez agréer, Madame l'Échevine, l'expression de nos sentiments distingués.

A. AUTENNE  
Secrétaire

C. FRISQUE  
Président

c.c. BUP-DPC : M. Kreutz et M. Muret ; BUP-DU : S. Lagrillière ;  
Commune : R. Snaps (rsnaps@wb1170.brussels), I. Vanden Eynde (ivandeneynde@wb1170.brussels)  
et urbanisme1170@wb1170.brussels.

1/1